



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le 22 septembre 2014

50^e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ENTRE JOIGNY ET MAYEN

Les 3 et 4 octobre prochains, Joigny et Mayen fêteront le 50^e anniversaire de leur jumelage. Lorsque, le 12 octobre 1964, Roger Mouza, maire de Joigny, et le docteur Dahmen, maire de Mayen, signaient à Mayen la charte qui unit nos deux villes, ce jumelage marquait la réconciliation entre deux anciens ennemis. Ils avaient bien conscience que les États n'avaient d'avenir qu'ensemble.

C'est pourquoi le thème retenu pour fêter ce 50^e anniversaire est "la paix", avec deux moments forts. Tout d'abord, le vendredi 3 octobre à 17h30, une cérémonie se tiendra au monument aux morts sous le signe de la réconciliation et rendra hommage aux victimes de toutes les guerres. Puis, le samedi 4 octobre, un spectacle itinérant "œuvre de paix" rassemblera des comédiens, danseurs et musiciens français et allemands dans le centre ancien.

Par ailleurs, depuis le 3 septembre, vous pouvez visiter une exposition "Grands formats" réunissant artistes français et allemands dans la salle carrée du château des Gondi (côté église Saint-Jean).

Programme complet :

- **Vendredi 3 octobre**

14h : projection d'un film "Le tunnel" dans les salons de l'hôtel de ville - gratuit

17h30 : cérémonie sous le signe de la réconciliation et hommage aux victimes de toutes les guerres au monument aux morts

20h30 : concert avec plus de 30 jeunes musiciens de deux ensembles allemands : "The Yellow Tone Orchestra" et "Ensemble des jeunes pour la musique contemporaine - Rhénanie-Palatinat/Sarre" à la salle Claude Debussy. Entrée : 5€.

- **Samedi 4 octobre**

11h : renouvellement du serment de jumelage dans les salons de l'hôtel de ville

16h30 : œuvre de paix (spectacle itinérant dans le centre ancien) - vernissage des rencontres intemporelles et de l'exposition des artistes franco-allemands, départ place Jean de Joigny.

Contact : Maryse PLOUVIN

Tél. 03 86 92 48 15 - Fax : 03 86 92 48 01 - maryse.plouvin@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr